



VOS RÉF. Votre mail du 30/05/2023
NOS RÉF. 2023_61_PAC_PLU_Vandoncourt
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-NCY-URBANISME
E-MAIL : rte-cdi-ncy-urbanisme@rte-france.com

OBJET : PAC – révision du PLU de la
commune de **Vandoncourt**

DDT du DOUBS

5 Voie Gisèle Halimi
BP 91169
25043 Besançon Cedex

A l'attention de Mr Legros
charles.legros@doubs.gouv.fr

Nancy, le 05/06/2023

Monsieur le Préfet du Doubs,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 30/05/2023 relatif au porter à connaissance concernant le projet de révision du PLU de la commune de **Vandoncourt**.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (supérieure à c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Bruno PENNEC
Directeur Adjoint du CDI Nancy

Copie : Commune de Vandoncourt mairie-vandoncourt@orange.fr

PAC – Révision du PLU de Vandoncourt

sigeo-sophie.guidoni@orange.fr <sigeo-sophie.guidoni@orange.fr>

lundi 12 juin 2023 à 16:14 réception

À : charles.legros@doubs.gouv.fr

Cc : mairie-vandoncourt@orange.fr , SIGEO - Julien BRUN , RTE-CDI-NCY-URBANISME



Capture.PNG
43 Ko



image001.jpg
17 Ko



image002.jpg
3 Ko



2023_61_PAC_PLU_Vandoncourt....
400 Ko

Monsieur Legros,

Dans le cadre de la procédure citée en objet, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le courrier de réponse du Réseau de Transport d'Electricité.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Sophie GUIDONI



SIGEO - Prestataire RTE – Activité Urbanisme
GUIDONI Sophie – Chargée de mission urbanisme
Aménagement du Territoire - Géomatique & Cartographie
Hydrologie, hydraulique, urbanisme & environnement
13200 Arles
Email direction : sigeo@wanadoo.fr

Email RTE : rte-cdi-ncy-urbanisme@rte-france.com



Merci de considérer l'impact environnemental avant d'imprimer ce message

De : LEGROS Charles - DDT 25/CATU/UPLAN [<mailto:charles.legros@doubs.gouv.fr>]

Envoyé : jeudi 25 mai 2023 15:34

À : FASSET Virginie <virginie.fassenet@culture.gouv.fr>; DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STM (Service Transports Mobilités) <stm.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr>; ag.nord-franche-comte@onf.fr; RTE-CDI-NCY-URBANISME <rte-cdi-ncy-urbanisme@rte-france.com>; dict@spse.fr; blg-grt-dmdtt-ne-dtdict@grtgaz.com; DDETSPP 25 (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Doubs) <ddetspp@doubs.gouv.fr>; ARS-BFC-DSP-SE-NFC <ars-bfc-dsp-se-nfc@ars.sante.fr>; DDT 25/CSCT/UCT (Unité Conseil aux Territoires) <ddt-conseil-territoires@doubs.gouv.fr>; GUISET Anne-Françoise - DDT 25/HCV/ULCEOH <anne-francoise.guiset@doubs.gouv.fr>; Avis Risques-Environnement (Avis risques environnementaux) - DDT 25 <ddt-avis-risques-envt@doubs.gouv.fr>; urba-agri (Urbanisme Agricole) - DDT 25 <ddt-urba-agri@doubs.gouv.fr>; MOINE Thierry - DDT 25/CATU/UADS <thierry.moine@doubs.gouv.fr>

Cc : Directeur - DDETSPP 25/DIR <ddetspp-directeur@doubs.gouv.fr>; JULLIEN-FOURNIER Laura - DDT 25/CATU/UPLAN <laura.jullien-fournier@doubs.gouv.fr>; HENRICOLAS Stéphanie (Responsable de l'unité) - DDT 25/CATU/UPLAN <stephanie.henricolas@doubs.gouv.fr>

Objet : Consultation dans le cadre de la rédaction du porter à connaissance de la commune de Vandoncourt

EXPÉDITEUR EXTERNE: Ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce jointe à moins qu'ils ne proviennent d'un expéditeur fiable, ou que vous ayez l'assurance que le contenu provient d'une source sûre.

EXPÉDITEUR EXTERNE: Ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce jointe à moins qu'ils ne proviennent d'un expéditeur fiable, ou que vous ayez l'assurance que le contenu provient d'une source sûre.

Bonjour,

Le conseil municipal de la commune de Vandoncourt a prescrit, par délibération du 20 février 2023 la révision de son plan local d'urbanisme.

Il appartient au Préfet d'opérer au recensement :

- des prescriptions nationales ou particulières applicables au territoire de la commune,
- des servitudes d'utilité publique instaurées réglementairement,
- des projets d'intérêt général (PIG),
- toute autre information jugée utile.

Dans le cadre de la rédaction du porter à connaissance, je vous invite à me faire connaître les éléments relevant de votre compétence, **dans un délai maximum de 30 jours.**

En l'absence de réponse de votre part dans le délai imparti, il sera considéré que la commune n'est pas affectée par une servitude, une prescription nationale ou particulière, un projet d'intérêt général ou toutes autres informations relevant de votre compétence.

Je vous remercie par avance.

Bien cordialement.

Charles LEGROS
Chargé d'études Planification
Unité Planification
Direction Départementale des Territoires du Doubs

5 voie Gisèle HALIMI BP 91169 25043 BESANCON CEDEX
Tel : +33 339595604 - Mobile : 06 87 68 09 21
www.doubs.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires du Doubs**

"Ce message est destiné exclusivement aux personnes ou entités auxquelles il est adressé et peut contenir des informations privilégiées ou confidentielles. Si vous avez reçu ce document par erreur, merci de nous l'indiquer par retour, de ne pas le transmettre et de procéder à sa destruction.

This message is solely intended for the use of the individual or entity to which it is addressed and may contain information that is privileged or confidential. If you have received this communication by error, please notify us immediately by electronic mail, do not disclose it and delete the original message."